

BUS

**À HAUT
NIVEAU
DE SERVICE**



ENQUÊTE PUBLIQUE

PART-DIEU ↔ SEPT CHEMINS



TOUT COMPRENDRE SUR

**L'ENQUÊTE PUBLIQUE
ET LE PROJET DU BHNS !**

**INFORMEZ-VOUS ET PARTICIPEZ
DU 4 DÉC. 2023 AU 12 JANV. 2024**

Construisons ensemble le projet de Bus à Haut Niveau de Service !

Suivez l'actu!



www.sytral.fr/bhns

SYTRAL
MOBILITÉS

L'ENQUÊTE PUBLIQUE, UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS



©Eric Soudan / Alpaca Productions

Tout aménagement faisant l'objet d'une évaluation environnementale est soumis à enquête publique. Dernière étape réglementaire avant la Déclaration d'utilité publique (DUP) et le début des travaux, l'enquête publique offre une nouvelle occasion de partager le projet et de le préciser.



Vous avez en main les informations essentielles sur la ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui reliera Lyon Part-Dieu aux Sept Chemins, à Bron et Vaulx-en-Velin. Retrouvez les détails techniques dans le dossier d'enquête publique en flashant ce QR Code. Les modalités de consultation sont indiquées ci-après.

ZOOM SUR...

Le dossier préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et le dossier d'enquête parcellaire

Dans les phases de conception du projet, SYTRAL Mobilités a cherché à éviter les impacts du projet sur les dimensions humaines et environnementales. Quand l'évitement de ces impacts n'est pas possible, le maître d'ouvrage a cherché à les réduire ou à les compenser. On appelle cela la séquence ERC (éviter, réduire, compenser).

Cette démarche, dite étude d'impact, est présentée dans l'évaluation environnementale (pièce B). Pour en prendre connaissance plus facilement, l'étude d'impact est synthétisée dans le "résumé non technique" (pièce B.01). Le détail de l'ensemble des impacts et mesures est présenté dans "la description des incidences notables du projet et des mesures prévues" (pièce B.04).

Consultez ces documents sur : www.registre-numerique.fr/bhns-partdieu-septchemins

QUI ORGANISE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ? ET DANS QUEL CADRE RÉGLEMENTAIRE ?

L'enquête publique « unique » est régie par les articles L123-3 et suivants du code de l'Environnement. Elle porte à la fois sur :

- L'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique ;
- L'enquête parcellaire.

Elle est organisée par la Préfecture de la Région Auvergne Rhône-Alpes, sous l'égide d'un commissaire enquêteur.

LE RÔLE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le commissaire enquêteur veille à ce que le public dispose d'une information complète sur le projet et qu'il participe effectivement au processus de décision en formulant observations et propositions. Pendant l'enquête, il peut visiter les sites concernés, organiser des réunions avec le public et SYTRAL Mobilités et entendre les différents acteurs du projet.

SES PRINCIPAUX OBJECTIFS

1. Présenter les caractéristiques du projet et les conditions de son insertion dans son environnement, relever les impacts associés et les mesures pour y remédier. Pour en savoir plus, consultez le dossier DUP : www.registre-numerique.fr/bhns-partdieu-septchemins
2. Indiquer les parcelles concernées par les acquisitions foncières. Pour en savoir plus, consultez le dossier d'enquête parcellaire : www.registre-numerique.fr/bhns-partdieu-septchemins
3. Recueillir l'expression du public sur un projet ayant fait l'objet d'études d'Avant-projet et apporter des informations utiles à la poursuite des études détaillées.

COMMENT SE DÉROULE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Tout au long de la période d'enquête publique, il vous est possible d'émettre un avis sur le projet. Après la fin de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rédige un rapport et rend son avis. La Préfecture se prononce ensuite sur l'utilité publique du projet, au plus tard un an après la clôture de l'enquête.



L'ENQUÊTE PUBLIQUE, MODE D'EMPLOI

L'enquête publique sur le projet de BHNS se déroulera du 4 décembre 2023 au 12 janvier 2024.
Durant cette période, plusieurs modalités sont proposées pour s'informer et participer.

RENCONTRER LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR LORS DES PERMANENCES

Mairie du 3^e arrondissement de Lyon
215 rue Duguesclin
69003 Lyon
jeudi 14 décembre 2023, de 9h à 12h

Hôtel de Ville de Villeurbanne
Place Docteur Lazare Goujon
69100 Villeurbanne
vendredi 12 janvier 2024, de 14h à 17h

Hôtel de Ville de Vaulx-en-Velin
Place de la Nation
69120 Vaulx-en-Velin
mercredi 6 décembre 2023, de 9h à 12h

Hôtel de Ville de Bron
Place Weingarten
69500 Bron
mardi 19 décembre 2023, de 15h à 18h

CONSULTER LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DANS LES MAIRIES :

- De **Lyon 3^e**, **Vaulx-en-Velin** et **Bron** aux jours et heures d'ouverture habituels au public
- De **Villeurbanne**, Place Docteur Lazare Goujon, 1^{er} étage, accueil de l'urbanisme du lundi au vendredi de 9h à 12h

SUR LE SITE INTERNET DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

www.registre-numerique.fr/bhns-partdieu-septchemins

DÉPOSER UN AVIS

- Sur les registres papier mis à disposition dans les mairies
- Par courrier, adressé à Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse postale des mairies concernées
- Par courriel, à l'adresse bhns-partdieu-septchemins@mail.registre-numerique.fr
- Sur le registre électronique disponible sur www.registre-numerique.fr/bhns-partdieu-septchemins

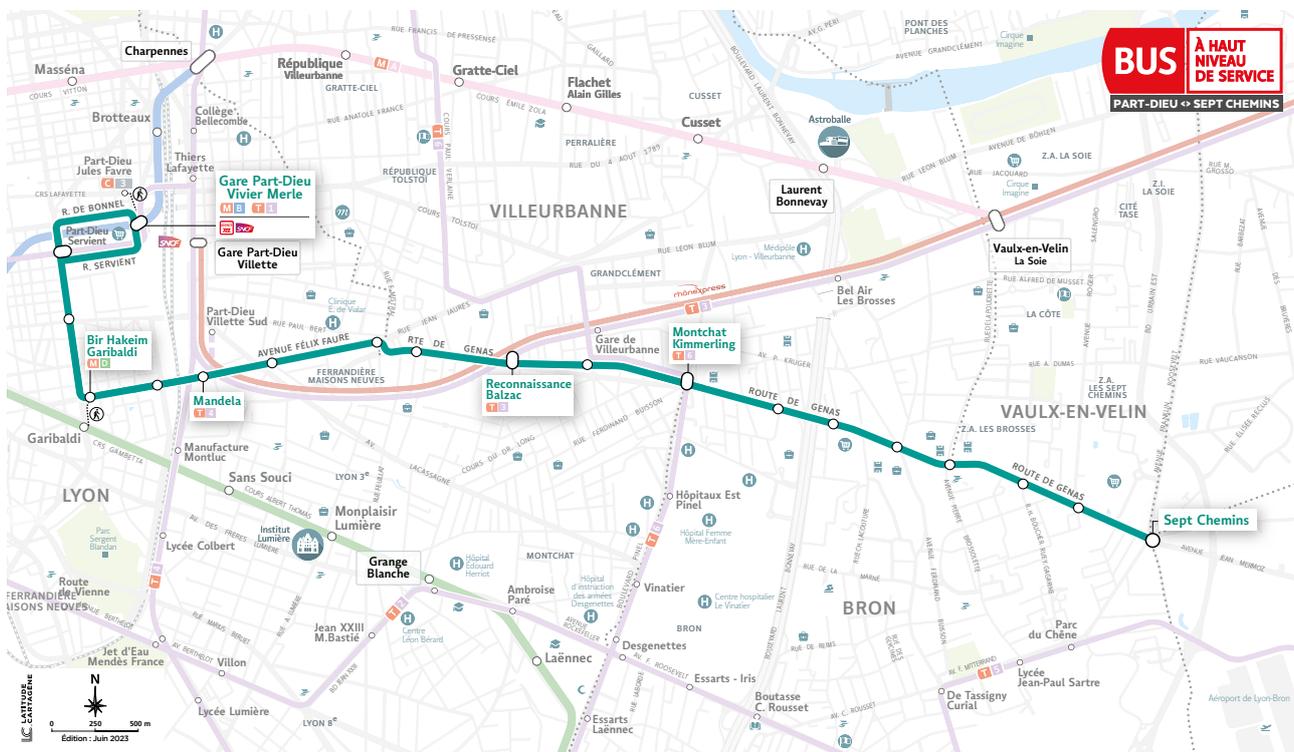
ZOOM SUR...

L'autorité environnementale

L'étude d'impact et le dossier d'enquête publique ont été soumis à l'avis de l'autorité compétente en matière d'environnement (Préfet de Région, avec l'appui de la Mission régionale de l'autorité environnementale - MRAE - Auvergne Rhône-Alpes). Cet avis, joint au dossier d'enquête publique, permet une meilleure prise en compte de l'environnement à l'échelle du projet.

LE PROJET EN UN CLIN D'ŒIL

En 2026, la ligne Part-Dieu <> Sept Chemins desservira le 3^e arrondissement de Lyon et les villes de Villeurbanne, Vaulx-en-Velin et Bron. Elle empruntera la route de Genas sur une grande partie de son parcours. Son arrivée accompagnera le renouvellement urbain des quartiers traversés.



L'itinéraire du BHNS

UN PROJET CENTRAL DU PLAN DE MANDAT

La mise en service de cette ligne de Bus à Haut Niveau de Service constituera une étape importante du plan de mandat 2021-2026 de SYTRAL Mobilités. Adopté en 2020, il engage des investissements majeurs pour renforcer le réseau de transports en commun sur le territoire métropolitain (métro, tramway, bus). En créant de nouvelles liaisons, le plan de mandat contribuera à la réduction des inégalités territoriales et à la lutte contre la pollution de l'air.

UN NOUVEAU SERVICE À LA MOBILITÉ

La ligne Part-Dieu <> Sept Chemins sera desservie par des trolleybus 100% électriques. Ils circuleront sur une plateforme dédiée et bénéficieront d'une priorité systématique aux carrefours. Les temps de trajets seront ainsi garantis. Dans un contexte de déploiement de la

Zone à Faibles Émissions (ZFE), le niveau de service proposé par le BHNS offrira une nouvelle alternative crédible à la voiture individuelle.

RELIER LE CENTRE ET L'EST DE LA MÉTROPOLE

La ligne apportera une réponse forte aux besoins de mobilité identifiés sur l'Est lyonnais depuis plusieurs années. Disposant d'une très bonne connexion aux lignes de tramway et métro du réseau de transports en commun, le BHNS sera relié à la future Ligne de l'Est Lyonnais aux Sept Chemins afin de compléter la desserte des communes de l'Est de la métropole.

UN LEVIER DE TRANSFORMATION URBAINE

Dans les rues empruntées, l'arrivée du BHNS s'accompagnera d'une requalification de l'espace public de façade à façade. Cela implique,

d'un côté à l'autre de la rue, de traiter la chaussée, d'élargir les trottoirs et d'aménager les stations. Participant à la transformation des villes, la ligne reliera plusieurs quartiers en profonde évolution. Elle complètera le renouvellement urbain engagé à Lyon dans le quartier Part-Dieu, à Villeurbanne dans la ZAC Grandclément, à Bron dans les secteurs des Genêts, de la ZAC La Clairière et du Terrailon, et à Vaulx-en-Velin dans le secteur Gimenez.

UN NOUVEL AXE VÉGÉTAL

La végétation sera développée sur tout le parcours du BHNS afin de créer une trame verte conséquente à l'échelle de la métropole. C'est un nouvel axe, végétal et qualitatif, dédié aux transports en commun, aux cycles et aux piétons qui verra ainsi le jour. Parce qu'il contribuera à modifier les habitudes de déplacement et améliorera le cadre de vie, il aura un impact positif sur les activités commerciales et la vie de quartier.

LE BHNS EN CHIFFRES



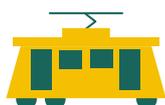
8 KM de ligne



19 STATIONS



25 MIN de Part-Dieu
aux Sept Chemins



23 700 VOYAGEURS
PAR JOUR en 2030



1 TROLLEYBUS
TOUTES LES 7 MIN
en heures de pointe



137 M€ DE BUDGET
(au terme des études
d'avant-projet, valeur
décembre 2020)

LES ACTEURS DU PROJET

Le maître d'ouvrage du BHNS est l'établissement public local SYTRAL Mobilités, autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais.

SYTRAL
MOBILITÉS

Les partenaires :



LE CALENDRIER

2020-2021

- Diagnostic et études préliminaires
- 11 octobre 2021 - 19 novembre 2021 : Concertation préalable

2022

- Février 2022 : délibération de SYTRAL Mobilités sur le bilan de la concertation et le choix du tracé
- Mai 2022 : lancement de la concertation continue, poursuite des études sur le tracé retenu et insertion fine

2023

- Du 4 décembre 2023 au 12 janvier 2024 : Enquête publique
- Puis déclaration d'utilité publique

2024

Travaux préparatoires et de déviation des réseaux

2024-2025

Travaux d'infrastructures et d'aménagements urbains

2025

Essais

2026

Mise en service prévisionnelle

BHNS, À LA DÉCOUVERTE D'UN MODE DE TRANSPORT PERFORMANT

À la croisée du bus et du tramway, le Bus à Haut Niveau de Service est un mode de transport qui allie performance du service, confort des voyageurs et qualité des aménagements.

PROFITER DES AVANTAGES DU BUS ET DU TRAMWAY

Le BHNS circule en site propre sur une plateforme composée de deux voies de circulation et bénéficie d'une priorité systématique aux carrefours. Cela en fait un mode de déplacement fiable avec un temps de trajet garanti. Entre Part-Dieu et Sept Chemins, il faudra ainsi compter 25 minutes. Sa vitesse commerciale, entre 15 à 20 km/h, sera équivalente voire supérieure à celle d'un tramway. Il bénéficiera par ailleurs d'une fréquence importante (1 trolleybus toutes les 7 minutes en heures de pointe) et d'une large amplitude horaire (entre 4h30 et 00h30). Spacieux et confortable, il offre des conditions de voyage agréables. À sa mise en service, 22 000 voyageurs par jour sont attendus.

ZOOM SUR...

Les services à bord et en station

Les stations du BHNS proposeront les mêmes modules et les mêmes services que les futures stations de tramway du réseau lyonnais.

Le mobilier de station (abris, assises, garde-corps, totems...) sera issu de la même gamme.

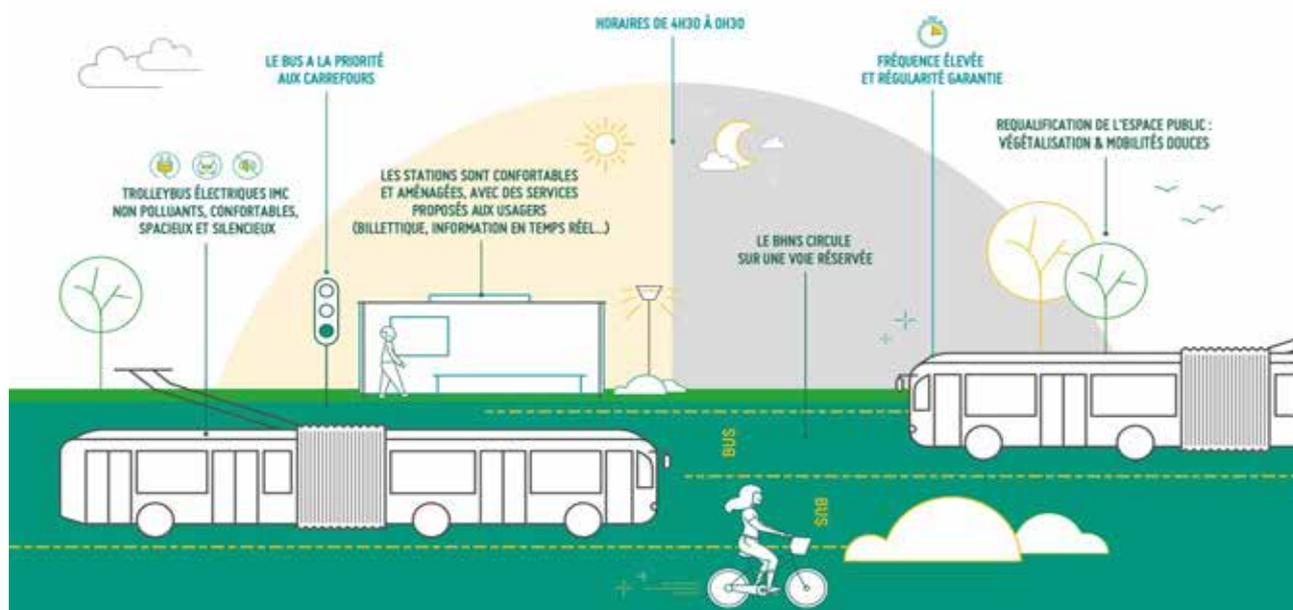
Les quais auront une longueur de 26 mètres pour permettre l'arrêt de bus bi-articulés.

À bord, les services seront les mêmes que ceux proposés dans les autres bus du réseau.

DES TROLLEYBUS 100 % ÉLECTRIQUES

Première ligne de Bus à Haut Niveau de Service de la métropole lyonnaise, la ligne Part-Dieu <> Sept Chemins bénéficiera d'un matériel roulant innovant. Des trolleybus IMC (In Motion Charging), tels que ceux déployés sur les lignes C11 et C13, assureront la liaison. 100 % électriques, ils sont alimentés grâce à des lignes aériennes de contact (LAC). Lorsqu'ils circulent sous ces LAC, l'énergie électrique est stockée dans des batteries embarquées. Cela leur permet de rouler en toute autonomie sur 40 % de leur trajet. Ainsi, le secteur compris entre Reconnaissance Balzac et le boulevard périphérique ne sera pas équipé de LAC.

Grâce à son moteur électrique, le BHNS circulera de façon quasiment silencieuse. D'une façon générale, le respect des normes en matière de bruit et de vibrations fait systématiquement l'objet d'études techniques préalables. La desserte Part-Dieu <> Sept Chemins sera assurée par des trolleybus articulés ou bi-articulés (plus grands), en fonction des besoins de capacité.



RAPPROCHER L'EST DE LA MÉTROPOLE DE LA PART-DIEU

Préconisé par les documents de planification du territoire depuis plusieurs années, le BHNS Part-Dieu <> Sept Chemins constituera une ligne forte du réseau de transports. Pour les habitants de l'Est de Lyon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin et Bron, la ligne facilitera l'accès au cœur de la métropole.



©Éric Soudan / Alpaca Productions pour Sytral Mobilités

UN AXE FORT POUR CIRCULER ET PENSER LA VILLE

Adopté en 2010, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) a identifié le développement des transports collectifs dans l'Est de la métropole comme un enjeu majeur. En 2017, le Plan de déplacements urbains (PDU) a quant à lui souligné la nécessité d'une ligne forte de transports en commun pour relier le centre et l'Est lyonnais. Cette ligne y est pensée comme complémentaire à la ligne T3. Elle doit permettre à la fois le renouvellement de la route de Genas et une meilleure desserte de l'Est de la métropole en vue de réduire la circulation automobile. Approuvé en 2019, le Plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) a réaffirmé la nécessité d'une ligne empruntant la route de Genas pour accompagner sa requalification et assurer un partage plus équilibré de la voirie.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE MOBILITÉ

Alors que leur densité de population est déjà importante, plusieurs secteurs traversés par la ligne accueilleront d'ici 2030 des habitants et des emplois supplémentaires. Le secteur compris entre Montchat / Grandclément et Sept Chemins va ainsi connaître une nouvelle croissance de sa population, principalement au Sud de la route de Genas. La densité d'emplois devrait elle aussi augmenter, en particulier au Sud de Villeurbanne et au Nord de Bron. En réponse à la hausse des déplacements liée à ce développement, le BHNS offrira une nouvelle solution de mobilité en transports en commun.

UNE INTERMODALITÉ OPTIMISÉE

Au pôle d'échanges de la Part-Dieu, le BHNS sera connecté aux lignes structurantes du réseau, notamment au métro B et au tramway T1. À Garibaldi, une liaison piétonne permettra de rejoindre le métro D. Tout au long du parcours, les correspondances seront également assurées avec les lignes de tramway T3, T4 et T6 et plusieurs lignes de bus. Enfin, aux Sept Chemins, le BHNS rejoindra la future Ligne de l'Est Lyonnais. Autre ligne forte, elle reliera d'ici 2025 le pôle d'échanges de Vaulx-en-Velin La Soie à l'aéroport Lyon Saint-Exupéry en passant par les communes de Genas et Chassieu.

AU FIL DU TRACÉ, DE NOUVEAUX QUARTIERS SE DESSINENT

Du quartier de la Part-Dieu à celui des Sept Chemins, de nombreux projets urbains jalonnent l'itinéraire qu'empruntera le BHNS. Accompagnant les transformations urbaines, le BHNS traversera trois Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) et des quartiers en plein développement.

DE PART-DIEU AUX SEPT CHEMINS, LE BHNS ACCOMPAGNE LES NOUVEAUX MODÈLES DE QUARTIERS

1. ZAC PART-DIEU :

Le quartier de la Part-Dieu est l'objet d'une profonde mutation pour améliorer la qualité de vie, conforter l'attractivité économique et encourager les mobilités durables. Cela passe par plusieurs opérations immobilières d'envergure, dont certaines sont déjà finalisées, et la rénovation du pôle d'échanges multimodal.

2. ZAC GRANDCLÉMENT :

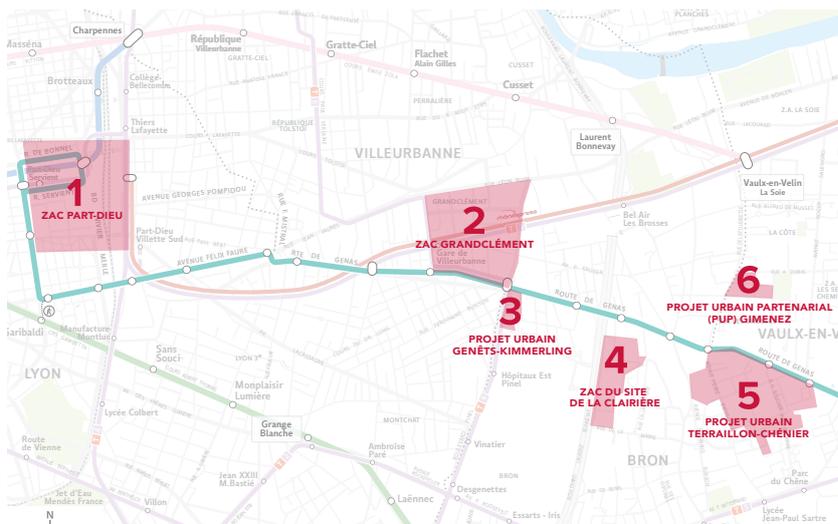
Sur les 45 hectares de ce secteur majoritairement industriel, le projet urbain vise à constituer un quartier mixte mêlant habitat et activités. L'arrivée du BHNS contribuera à améliorer la desserte locale en transports en commun en vue de l'accueil de nouvelles populations. D'ici 2026, le tramway T6 complétera ce maillage et viendra se connecter au BHNS à la station Kimmerling.

3. PROJET URBAIN GENÈTS-KIMMERLING :

Ce secteur situé au croisement de Villeurbanne, Bron et Lyon 3^e est l'objet d'un Projet Urbain Partenarial (PUP)*. Il a pour objectif la structuration d'un nouveau pôle de vie de quartier et l'amélioration du cadre de vie de cette entrée de villes. Le BHNS viendra desservir le Nord de ce secteur, en complément du T6.

4. ZAC DU SITE DE LA CLAIRIÈRE :

Un nouveau quartier plus végétal regroupant activités économiques, logements et équipements est en plein développement sur le site de l'ancienne caserne Raby. Une station sera positionnée après le croisement entre la route de Genas et le boulevard périphérique pour desservir le Nord de la ZAC.



ZAC Terrailon

© Métropole de Lyon, Mathias Riddé

5. PROJET URBAIN TERRAILLON-CHÉNIER :

À cheval sur Bron et Vaulx-en-Velin, ce secteur est classé site d'intérêt national dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Après la déconstruction de logements anciens, le projet prévoit d'en construire de nouveaux et de créer des espaces verts et des espaces publics plus qualitatifs. Entre la rue de la Poudrette et l'avenue Salengro, le BHNS desservira le Nord de ce secteur via 3 stations.

6. PUP GIMÉNEZ :

Prolongement vers le Sud du projet urbain Carré de Soie, ce PUP a permis la construction de 600 logements sur le site des anciennes carrières Gimenez. Ils viennent compléter la création d'une promenade plantée sur la rue André Chénier. L'arrivée du BHNS apportera une solution de mobilité supplémentaire en transports en commun du côté Sud du quartier.



© Sytral Mobilités



ESQUISSE UN NOUVEAU CADRE DE VIE

L'arrivée du BHNS donnera lieu à de nouveaux aménagements dans les rues empruntées. Elle contribuera ainsi pleinement au renouvellement urbain et à l'amélioration du cadre de vie. D'un terminus à l'autre, ces aménagements apporteront davantage de continuité dans les paysages.

COMPOSER DE NOUVEAUX ESPACES ET PAYSAGES

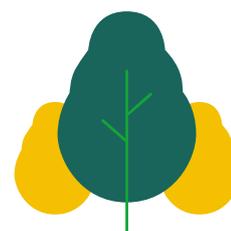
Quatre séquences, identifiables par leur composition urbaine et paysagère, ponctueront le parcours :

- De Part-Dieu à Garibaldi ;
- L'avenue Félix Faure ;
- La partie Ouest de la route de Genas jusqu'à la place Kimmerling ;
- La partie Est de la route de Genas, entre la place Kimmerling et Sept Chemins.

En s'appuyant sur le patrimoine végétal remarquable de l'avenue Félix Faure et en végétalisant fortement les rues empruntées, le projet permettra une diffusion du végétal à travers les communes. Reliant plusieurs places et espaces verts (Bir-Hakeim, esplanade Mandela, parc Bazin, Maisons Neuves, Reconnaissance Balzac et place Kimmerling notamment), la ligne constituera une véritable trame verte au profit d'une cohérence d'ensemble.

PLUS DE NATURE EN VILLE

Les aménagements prévus permettront de réduire les îlots de chaleur, de favoriser le développement de la biodiversité et de mieux gérer les eaux pluviales. À travers le PLU-H et le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE), le projet est soumis à une obligation réglementaire de désimperméabilisation. Elle doit permettre l'infiltration des eaux pluviales dans les sols et ainsi favoriser le cycle naturel de l'eau. Présentes le long des voiries sur la totalité du projet, des bandes végétales constitueront de nouveaux espaces verts et accueilleront des alignements d'arbres. Les essences d'arbres qui seront plantées ont été sélectionnées en fonction de plusieurs critères : leur résistance à la sécheresse, leur durabilité dans le temps, une croissance rapide, et leur intérêt aussi bien écologique qu'esthétique. Les bandes paysagères accueilleront ponctuellement des zones de stationnement pour les voitures mais également des stationnements livraison. Afin d'avoir un maximum d'espace perméable, ces stationnements seront en pavé engazonné afin de supporter le stationnement tout en s'intégrant au mieux dans la continuité végétale créée sur le linéaire.



**+500 ARBRES
PLANTÉS**

ZOOM SUR...

La végétalisation de la route de Genas

La végétalisation sera développée sur toute la route de Genas. De Maisons Neuves à Reconnaissance Balzac, deux alignements d'arbres seront créés. Puis, entre Kimmerling et Sept Chemins, des bandes paysagères et des arbres seront plantés de chaque côté des voies de circulation. Cette végétalisation offrira un cadre de vie plus agréable pour une entrée de villes plus harmonieuse.

RÉÉQUILIBRER LES USAGES

Dans un contexte de maîtrise des émissions de CO₂ et de lutte contre la pollution de l'air, la mise en service du BHNS favorisera la réduction de la place de la voiture dans la métropole.



©Eric Soudan / Alpaca Productions pour Sytral Mobilités

PERMETTRE DES ALTERNATIVES À L'USAGE INDIVIDUEL DE LA VOITURE

Sur l'itinéraire qu'empruntera le BHNS, les transports en commun présentent une marge de progression importante. Sur la route de Genas en particulier, 80 % des déplacements sont aujourd'hui effectués en voiture. L'arrivée du BHNS s'inscrit par ailleurs dans un contexte de déploiement progressif de la Zone à Faibles Émissions (ZFE). À compter du 1^{er} janvier 2024, de nouvelles catégories de véhicules seront ainsi concernées par l'interdiction de circulation et de stationnement dans le périmètre de la ZFE.

Les études réalisées estiment à 20% la fréquentation de la ligne qui sera issue du report modal de la voiture particulière. La ligne contribuera ainsi à la réduction des phénomènes de congestion routière et à l'amélioration de la qualité de l'air.

CIRCULER ET STATIONNER AUTREMENT

Pour accueillir la plateforme du BHNS et créer des alignements d'arbres, des modifications seront apportées aux plans de circulation. Des places de stationnement seront par ailleurs supprimées, tandis que les places de livraison et les places PMR seront multipliées par trois sur l'ensemble du tracé par rapport à l'existant. La réduction de la place de la voiture rendra plus sûrs les déplacements à pied et à vélo. Elle permettra également de diminuer la pollution sonore liée au trafic routier.



©Eric Soudan / Alpaca Productions pour Sytral Mobilités

SIMPLIFIER LES CIRCULATIONS SUR LA ROUTE DE GENAS

Le BHNS empruntera la route de Genas sur une grande partie de son parcours. Son arrivée favorisera un meilleur partage de la voirie. Déjà instaurée sur une partie de l'avenue Félix Faure, la circulation des véhicules en sens unique sera prolongée sur la totalité de cette avenue et sur la route de Genas jusqu'à Kimmerling. De la place Kimmerling aux Sept Chemins, le double sens de circulation sera maintenu et le partage de la voirie entre piétons, cycles, bus et voitures sera rendu plus lisible. La création de bandes végétales et une plus grande continuité des traversées piétonnes et cycles permettront d'effacer la fracture du périphérique en simplifiant et sécurisant les déplacements.

ZOOM SUR...

La Zone à Faibles Émissions

Outil réglementaire, la ZFE vise à réduire les émissions de CO₂ ainsi que la pollution atmosphérique en interdisant la circulation des véhicules les plus polluants. Parce qu'elle dépasse régulièrement les normes en matière de qualité de l'air, la Métropole de Lyon est concernée par l'obligation de déploiement d'une ZFE. Celle-ci concerne déjà les communes de Lyon, Caluire-et-Cuire, Villeurbanne, Bron et Vénissieux sur les secteurs situés à l'intérieur du boulevard périphérique. La circulation et le stationnement y sont interdits aux véhicules les plus polluants. À compter du 1^{er} janvier 2024, l'interdiction s'étendra aux grands axes (M6, M7, périphérique Nord et boulevard Laurent Bonnevey) et aux véhicules particuliers classés Crit'Air 4. Viendront ensuite les véhicules Crit'Air 3 (au 1^{er} janvier 2025) puis Crit'Air 2 (2028, uniquement sur le périmètre central).

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DES HABITUDES DE DÉPLACEMENTS

En encourageant le report de la voiture vers les transports en commun et les modes actifs, l'arrivée du BHNS participera à l'évolution des habitudes de mobilités.

DES TEMPS DE TRAJET OPTIMISÉS GRÂCE AU BHNS

Sur des points clés du tracé, les temps de parcours seront améliorés grâce au BHNS :



Part-Dieu <> Place Kimmerling :
13 min
Terraillon <> Sept Chemins :
3 min

PLUS DE PLACE POUR LES MOBILITÉS ACTIVES

Comme le prévoit la loi, des aménagements cyclables seront créés tout au long de la plateforme du BHNS. Une partie importante de ceux-ci s'intégrera au projet des Voies Lyonnaises porté par la Métropole de Lyon. Entre Reconnaissance Balzac et Sept Chemins, le BHNS et la Voie Lyonnaise 11 suivront le même parcours. Une piste bidirectionnelle de 3 mètres minimum de large (sauf ponctuellement au niveau des carrefours) permettra une circulation sécurisée des vélos. Dans le secteur Félix Faure, le tracé intégrera les connexions entre les Voies Lyonnaises 2, 10 et 11. Avant Reconnaissance Balzac, les cyclistes seront orientés vers la piste longeant le tramway T3 ou circuleront sur la plateforme du BHNS pour une desserte locale.



Des abris vélos sécurisés seront positionnés place Kimmerling et aux Sept Chemins. Ils seront complétés par des arceaux vélos disposés sur les bandes plantées tout au long de l'itinéraire. Enfin, des trottoirs plus larges et des passages piétons plus sécurisés faciliteront les déplacements à pied.

UN RÉSEAU DE 250 KM DE PISTES CYCLABLES D'ICI 2026 ET DE 350 KM D'ICI 2030


les Voies
Lyonnaises

RÉSEAU 2026 / 2030



Une intégration des cycles et des aménagements piétons sur **100% DU TRACÉ AMÉNAGÉ**

1 Vaux-en-Velin Lyon	14,5 km	8 La Tour-de-Salvagny Saint-Priest	28 km
2 Cailloux Mions	32 km	9 Jonage Saint-Genis-Laval	37 km
3 Quincieux Givors	57 km	10 Marcy-l'Étoile Meyzieu	31 km
4 Lissieu Villeurbanne	22 km	11 Craponne Chassieu	25 km
5 Saint-Fons par Francheville, Bron	46 km	12 Lyon Saint-Priest	20 km
6 Rillieux la Pape Saint-Genis-Laval	20 km	13 Rillieux la Pape Corbas	24 km
7 Rillieux la Pape Solaize	34 km		

— Réseau 2026
.... Réseau 2030

LES VOIES LYONNAISES

D'ici 2030, 13 voies cyclables continues, larges et sécurisées connecteront entre elles les communes de la périphérie lyonnaise. Elles permettront également de relier le cœur de la métropole. Le BHNS sera connecté avec les Voies Lyonnaises 2 (Cailloux-sur-Fontaines <> Mions), 10 (Meyzieu <> Marcy-l'Étoile), 11 (Chassieu <> Craponne) et 13 (Corbas <> Rillieux-la-Pape).

DE PART-DIEU AUX SEPT CHEMINS, MONTEZ À BORD DU BHNS !

Le BHNS devra s'articuler avec les autres usages (piétons, cycles, autres transports en commun, voitures). Cela donnera lieu à de nouveaux plans de circulation et à des modifications dans les aménagements urbains et paysagers actuels (rues, carrefours, stationnements, alignements d'arbres).

Lyon, rue Garibaldi



©Eric Soudan / Alpaca Productions pour SYTRAL Mobilités

EN SAVOIR +



Pour plus de détails sur l'insertion du BHNS, consultez la "notice explicative" (pièce A).

En élaborant le tracé du BHNS, SYTRAL Mobilités a veillé à :

- Proposer des cheminements piétons sécurisés ;
- Limiter au maximum les impacts fonciers ;
- Maintenir autant que possible les stationnements ;
- Préserver la végétation dans la mesure du possible ;
- Maintenir l'accessibilité véhicule tout en augmentant la place dédiée aux modes actifs.

PART-DIEU - GARIBALDI

GARE PART-DIEU VIVIER MERLE

Depuis son terminus situé au pôle d'échanges multimodal (PEM) Gare Part-Dieu Vivier Merle, le BHNS empruntera d'abord la rue de Bonnel. La voie Sud aujourd'hui dédiée aux voitures lui sera réservée. Dans l'autre sens, lorsqu'il rejoindra le terminus Part-Dieu depuis Sept Chemins, le BHNS circulera sur la rue Servient. Le tourne à gauche existant sera transformé en voie de bus.

Depuis Gare Part-Dieu Vivier Merle jusqu'à la future station Bir Hakeim - Garibaldi, le BHNS empruntera en grande partie les stations et aménagements existants. Des changements interviendront dans les voies de circulation et des poteaux seront posés pour accueillir la ligne aérienne du bus.

CARREFOUR GARIBALDI - FÉLIX FAURE

La station existante Bir Hakeim sera déplacée pour être positionnée au Nord du carrefour entre la rue Garibaldi et l'avenue Félix Faure. La correspondance avec le métro D, situé à environ 200 m de la station, pourra se faire à pied. Cette proximité entre l'itinéraire emprunté par le BHNS et le métro D est une réponse aux attentes exprimées par les habitants dans le cadre de la concertation.



4 STATIONS

Gare Part-Dieu Vivier Merle,
Part-Dieu - Servient,
Garibaldi - Paul-Bert,
Bir Hakeim - Garibaldi

FÉLIX FAURE

GARIBALDI - MAISONS NEUVES

Le double alignement de platanes de chaque côté de l'avenue Félix Faure sera préservé. Sans modifier la largeur de voirie existante, la plateforme du BHNS sera positionnée du côté Sud de l'avenue et partagée avec les vélos. Les voitures circuleront en sens unique sur une voie au Nord de l'avenue. Des places de stationnement seront supprimées pour créer des bandes plantées en pied d'arbres. Des arbres supplémentaires viendront combler les lacunes existantes et préparer le renouvellement végétal. Des places de livraison et des places PMR seront créées le long de la voie de circulation des voitures. De nouveaux stationnements vélos seront également positionnés le long de l'avenue. Un travail d'insertion fine sera mené pour préserver l'activité commerciale et la vie de quartier. Les espaces verts pourront par endroits être interrompus pour permettre l'installation de terrasses.



4 STATIONS

Félix Faure - Vivier Merle,
Mandela (Archives départementales),
Rouget de l'Isle,
Maisons Neuves

DU BOULEVARD VIVIER MERLE À LA RUE JEAN-PIERRE LÉVY

Le secteur compris entre le boulevard Marius Vivier Merle et la rue Jean-Pierre Lévy fera l'objet d'un traitement particulier. Il permettra d'insérer une piste cyclable entre la plateforme BHNS et le trottoir. Le tracé intégrera ainsi les connexions entre les Voies Lyonnaises 2, 10 et 11. Le long de l'esplanade Mandela, la plateforme et la station seront aménagées dans le cadre du projet porté par la Société Publique Locale (SPL) Lyon Part-Dieu. Enfin, le carrefour avec la rue Hachette sera modifié et les voitures circuleront en sens unique sur cette dernière.



Lyon, avenue Félix Faure

MAISONS NEUVES - PLACE KIMMERLING

© Nicolas Robin



3 STATIONS

Cyrano,
Reconnaissance - Balzac,
Montchat Place Ronde



MAISONS NEUVES - RECONNAISSANCE BALZAC

Depuis la place des Maisons Neuves, le BHNS rejoindra la route de Genas via la rue Mistral. Sur cette rue, un seul sens de circulation sera conservé pour les voitures. La plateforme BHNS sera créée du côté de la rue du Dauphiné. Sur la route de Genas, l'aménagement sera très proche de celui de l'avenue Félix Faure. La plateforme du BHNS prendra place du côté Sud de la rue et sera partagée avec les vélos. Cela est possible car les cyclistes seront orientés vers la piste cyclable le long de T3. Cette solution a été retenue dans le cadre de la concertation continue afin de privilégier la création de deux alignements d'arbres jusqu'à la station Reconnaissance Balzac. Une voie de circulation sera conservée pour les véhicules dans le

sens Vaulx-en-Velin > Lyon, jusqu'à Kimmerling. Quelques espaces verts devant des immeubles en retrait de la chaussée seront réaménagés pour davantage d'homogénéité.

PLACE DE LA RECONNAISSANCE

Pour faciliter les correspondances avec le T3, la station Reconnaissance - Balzac sera implantée au niveau de la placette triangulaire située entre le cours Vitton et la route de Genas. L'option retenue pour l'insertion du BHNS permettra de limiter au maximum l'impact sur les arbres présents. L'espace dédié aux piétons sera augmenté afin d'améliorer les cheminements et la sécurité de tous.

RECONNAISSANCE BALZAC - KIMMERLING

Après la place de la Reconnaissance et jusqu'à l'avenue du général Leclerc, la plateforme du BHNS sera positionnée du côté Nord de la route de Genas. La Voie Lyonnaise 11 longera le côté Sud. Sur cette portion, les stationnements seront supprimés.

Après le croisement avec l'avenue du général Leclerc et jusqu'à Kimmerling, la plateforme du BHNS et du T6 à venir sera positionnée au Sud de la chaussée. L'aménagement de cette plateforme commune relève du projet T6. Les voitures circuleront du côté Nord, tandis que la Voie Lyonnaise se poursuivra côté Sud.



Route de Genas, entre Maisons Neuves et Reconnaissance Balzac



Route de Genas, passage sous le périphérique

PLACE KIMMERLING - SEPT CHEMINS

Sur ce secteur, la plateforme du BHNS sera positionnée au centre de la voirie. À partir de la place Kimmerling, les véhicules pourront circuler dans les deux sens sur une voie située de chaque côté de la plateforme. Ces voies de circulation seront bordées par des alignements d'arbres. Les traversées piétonnes seront sécurisées.

FOCUS : LE PASSAGE SOUS LE BOULEVARD LAURENT BONNEVAY

Sous le pont, trois voies de circulation seront maintenues. La Voie Lyonnaise se poursuivra quant à elle du côté Sud. Les traversées piétonnes et cycles seront facilitées par la simplification des voies d'accès au carrefour d'entrée au périphérique.

TERMINUS AUX SEPT CHEMINS

Enfin, au terminus aux Sept Chemins, les quais de la station seront plus longs (52 mètres). Cela permettra l'arrêt de deux bus bi-articulés l'un derrière l'autre pour les besoins de régulation du trafic. Le rond-point des Sept Chemins sera réaménagé dans le cadre des travaux de la Ligne de l'Est Lyonnais.



Bron, PUP des Genêts



8 STATIONS

Montchat - Kimmerling
 Lycée automobile
 Monge
 Luxembourg
 Brossolette - Genas
 Bron Terraillon
 Émile Vial
 Sept Chemins

SITE INTERNET
www.sytral.fr/bhns

ADRESSE DE CONTACT
bhns1-contact@sytral.fr

Direction de la communication
de SYTRAL MOBILITÉS :
21 bd Vivier Merle CS 63815
69487 Lyon CEDEX 03
Directeur de publication :
Bruno Bernard
Conception & réalisation :
Terrapublica - novembre 2023
Crédits photos : Sytral Mobilités
Éric Scudan / Alpaca Productions
Nicolas Robin - Stéphane Bis -
Mathias Ridde
Illustrations 3D : Agence Folia
Cartographies et plans :
Latitude Cartagène
Impression : Imprimerie Chaumel
Rhône-Alpes
RCS LYON 450 208 848
Imprimé avec des encres végétales
sur papier FSC issu de forêts
éco-gérées

Construisons ensemble le projet de Bus à Haut Niveau de Service !

Suivez l'actu!



www.sytral.fr/bhns

SYTRAL
MOBILITÉS